

Envoyé en préfecture le 17/03/2025

Reçu en préfecture le 17/03/2025

Publié le

S²LO

ID : 024-200040392-20250220-DD2025_003-DE



ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2025

Le 20 février 2025

UNE AGGLO PARTOUT ET POUR TOUS



LE CONTEXTE REGLEMENTAIRE ET SES EFFETS SUR LES FINANCES DU GRAND PERIGUEUX

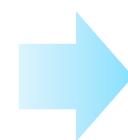
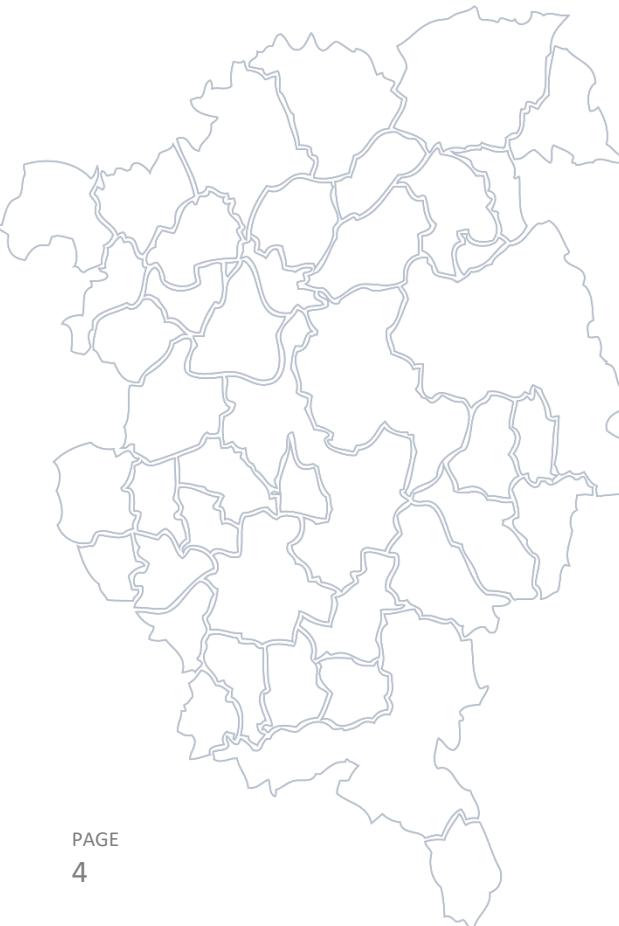


Un projet de loi de finances votée tardivement



- La préparation budgétaire se fait dans un **cadre assez inédit** qui fait que la loi de finances n'a été votée que le 6 février 2025.
- Après avoir re-travaillé ses premières orientations dans le cadre très contraint par le projet de loi de finances qui a avorté, le Grand Périgueux a, à nouveau remanié ses hypothèses de travail.
- Compte tenu des incertitudes et du manque d'informations, les Vice-Présidents et le Président de l'agglomération ont demandé que le budget 2025 soit préparé avec prudence, **un budget sobre**, intégrant même des mesures **d'économies de fonctionnement et un investissement mesuré**.

Les principales dispositions législatives



Loi de financement de la sécurité sociale :

- Augmentation de 38% en 4 ans du taux de cotisations retraites pour un impact de 0,250 M€ en 2025 (**+1 M€ par an à compter de 2028**).



Loi de finances :

- **2,2 Mds€** d'économies sur les collectivités.
- Gel en 2025 du produit de TVA (manque à gagner pour le GP de **0,350 M€**).
- Dispositif de lissage des recettes : le Grand Périgueux n'est pas concerné mais pourrait bénéficier d'un surplus de FPIC (**+ 0,130 M€/an à terme**). Contrairement au dispositif du précédent PLF, le « DILICO » n'est pas centré sur les plus grosses collectivités mais sur le plus riches.
- Légère majoration de la DGF.
- Baisse des crédits de paiements de DSIL et fonds verts.
- Baisse de 10% de l'indemnisation des arrêts maladie des fonctionnaires.

Envoyé en préfecture le 17/03/2025

Reçu en préfecture le 17/03/2025

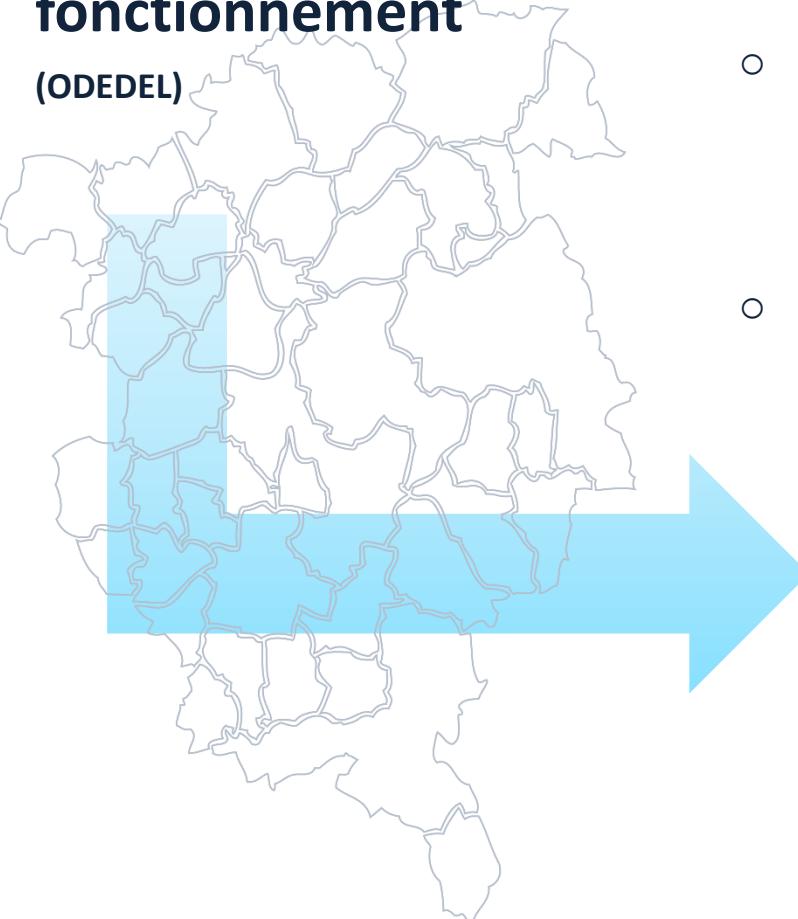
Publié le

S²LO

ID : 024-200040392-20250220-DD2025_003-DE

L'objectif d'évolution des dépenses réelles de fonctionnement

(ODEDEL)



- Les collectivités territoriales doivent contribuer à l'effort de réduction du déficit ~~Silouhet~~ de maîtrise de la dépense publique. C'est le sens de l'objectif d'évolution des dépenses publiques qui est fixé, sans contrainte pour autant.
- A l'occasion du débat sur les orientations budgétaires, chaque collectivité territoriale ou groupement de collectivités territoriales présente son objectif concernant l'évolution de ses dépenses réelles de fonctionnement, exprimées en valeur, en comptabilité générale de sa section de fonctionnement.
- Au niveau national, les charges des collectivités augmenteraient de **4,4%** en 2024*.

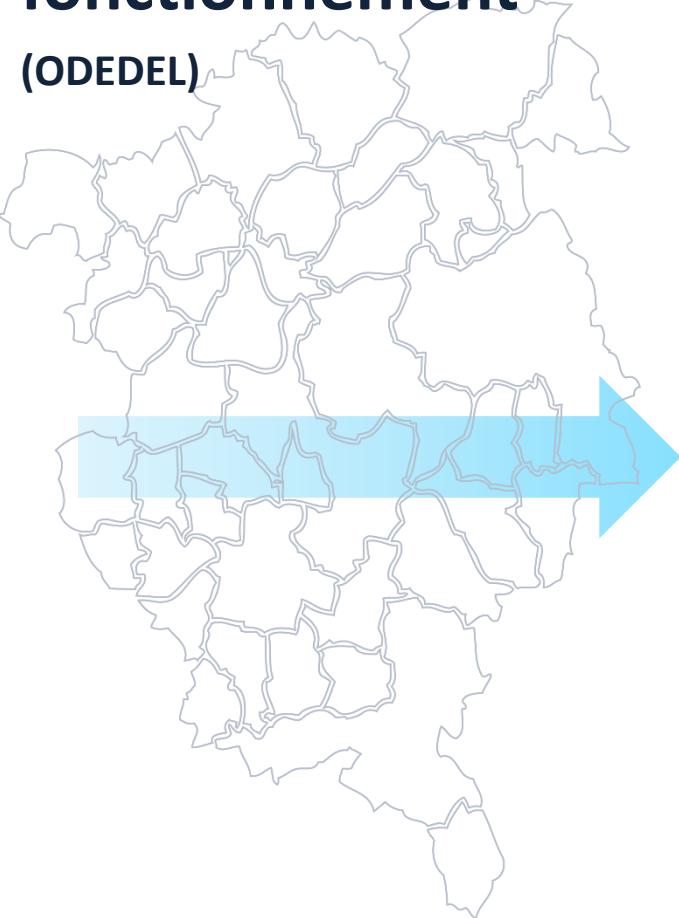
	2024	2025	2026	2027
Inflation prévisionnelle	2 %	1,8%	1,75%	1,75%
Evolution des charges / Inflation	-0,5%	-0,5%	-0,5%	-0,5%
Objectif d'évolution des dépenses de fonctionnement	1,5%	1,3%	1,25%	1,25%

Le respect de l'ODEDEL nécessite que la croissance des charges soit négative, compte tenu de l'inflation.

- La tenue de l'ODEDEL est un vrai défi dans un contexte où l'Etat impose des mesures contraignantes sur les dépenses (augmentation de 38 % du taux CNRACL).

L'objectif d'évolution des dépenses réelles de fonctionnement

(ODEDEL)

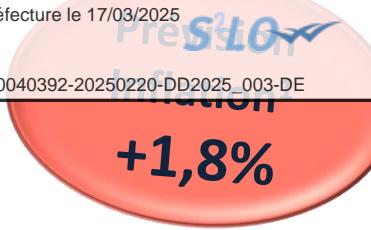


- Pour 2025, au stade des orientations budgétaires, la croissance de charge attendue sur le budget principal est de 0,9% (+ 0,3M€), soit en dessous de l'inflation.
- Mais il faudra toutefois être attentif aux dispositifs nationaux qui pourraient peser sur les dépenses locales (ex : taux CNRACL).

	Évo 24/25	Évo 25/26	Évo 26/27	Évo 27/28
Principal	0,9%	1,8%	2,8%	1,4%
Immobilier*	22,8%	7,1%	16,2%	-4,2%
Mobilités	1,0%	3,0%	5,1%	3,1%
Assainissement	-2,0%	2,9%	-8,4%	3,8%
TOTAL	0,8%	2,4%	3,2%	2,1%

* L'augmentation des charges sur le budget Immobilier est liée aux intérêts de la dette des projets FEDD et Gendarmerie de Vergt, générateurs de recettes de loyers par ailleurs.

Envoyé en préfecture le 17/03/2025
Reçu en préfecture le 17/03/2025
Publié le
ID : 024-200040392-20250220-DD2025_003-DE



The background image shows an aerial view of a construction site. A large white lattice-boom crane is positioned on the left, its arm extended towards the center. To the right, a circular concrete foundation or silo is under construction, surrounded by scaffolding and structural steel. Various construction materials, equipment, and vehicles are scattered across the site. The terrain appears to be a mix of dirt and vegetation.

Envoyé en préfecture le 17/03/2025

Reçu en préfecture le 17/03/2025

Publié le

S²LO

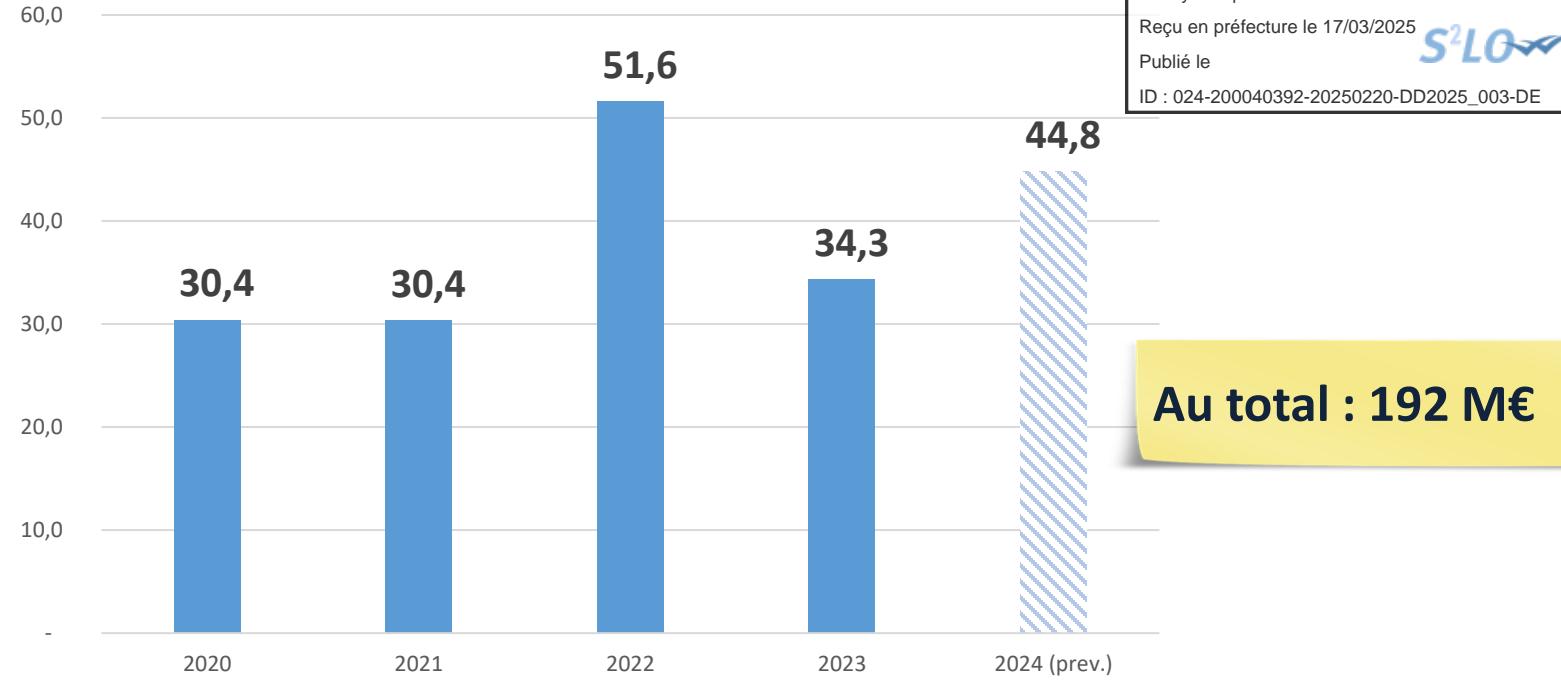
ID : 024-200040392-20250220-DD2025_003-DE

LA SITUATION FINANCIÈRE DU GRAND PERIGUEUX

Le niveau d'investissement

Une ambition forte
pour l'aménagement
du territoire

(pré CA, budgets consolidés)



- Sur les 5 derniers exercices, le montant moyen annuel des investissements, **supérieur à 38 M€**, est très élevé.
- Au total, 192 M€ ont été injectés pour **l'aménagement et le développement du territoire**.



Les principales réalisations de 2024

- ✓ FEDD: 8,2 M€
- ✓ SÎLOT : 4,8 M€
- ✓ Réhabilitation de réseaux : 3,5 M€
- ✓ Gymnase de Sarliac : 2,5 M€
- ✓ Gendarmerie à Vergt: 2,3 M€
- ✓ Neufont: 2,1 M€
- ✓ .../....



Les projets immobiliers sont générateurs de loyers qui permettent un équilibre d'opération à terme

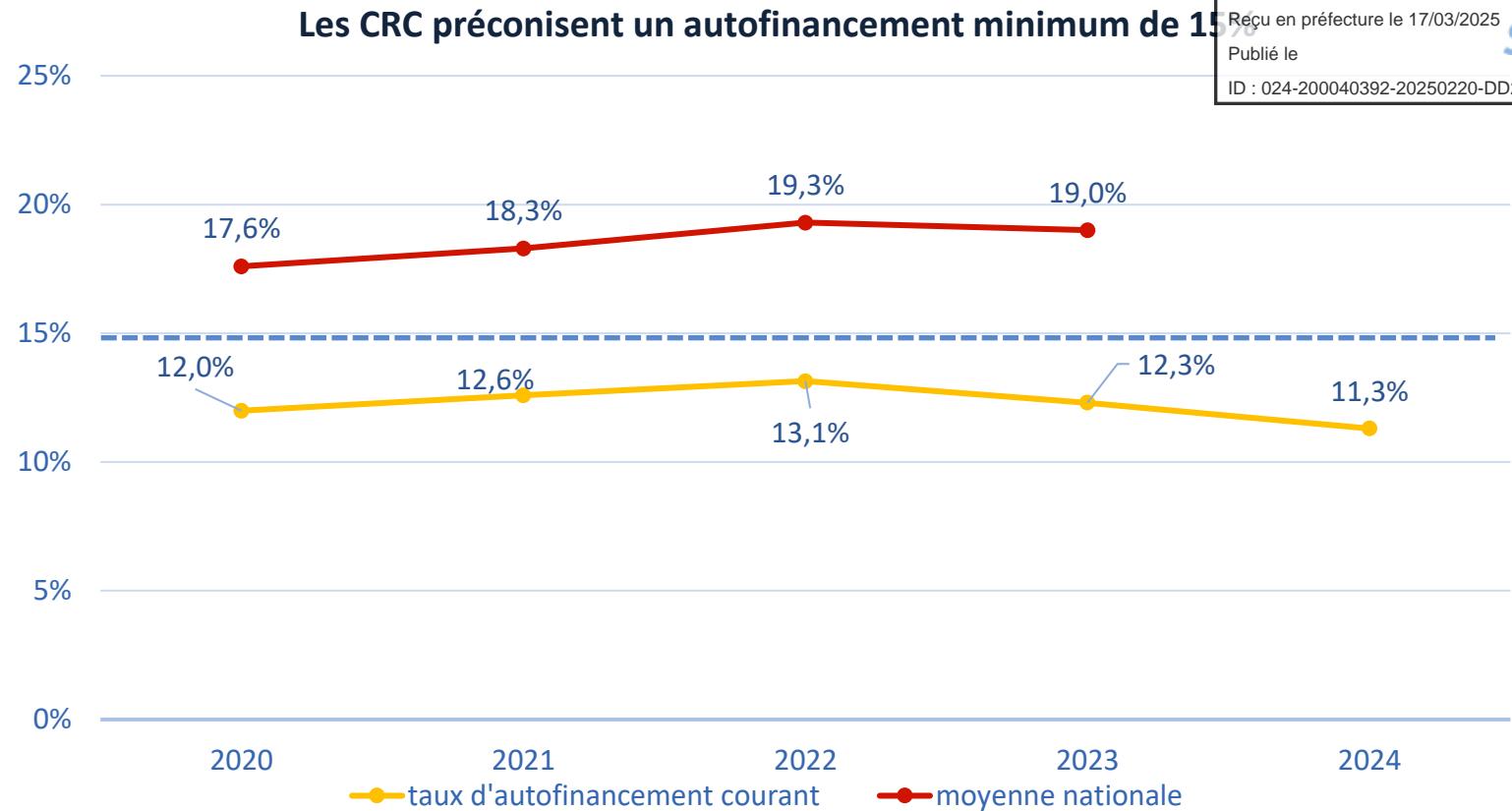
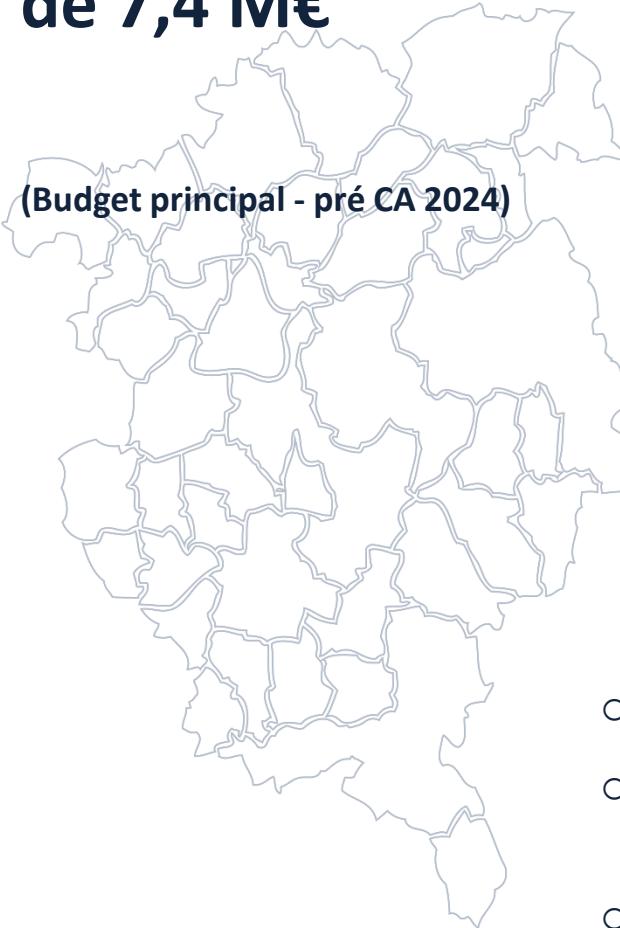
Envoyé en préfecture le 17/03/2025

Reçu en préfecture le 17/03/2025

Publié le

ID : 024-200040392-20250220-DD2025_003-DE

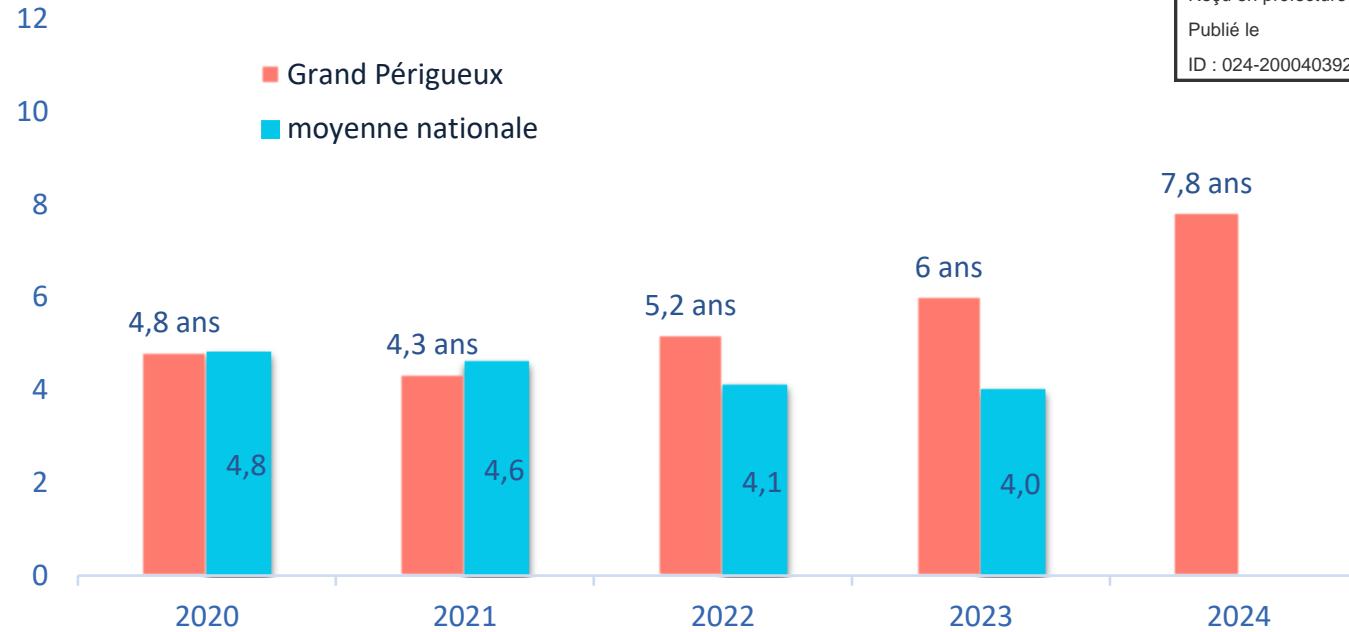
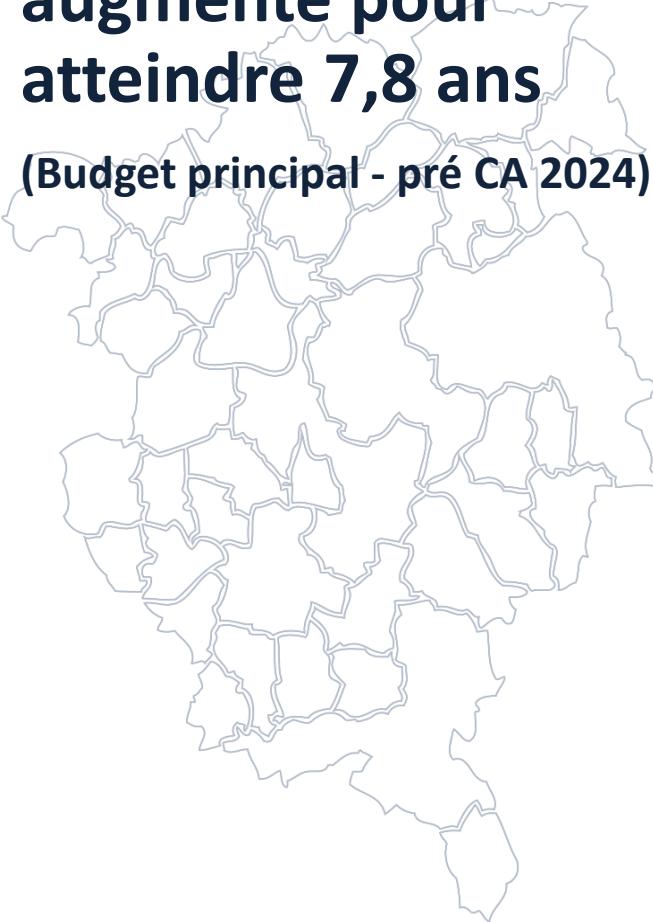
Un niveau d'épargne de près de 7,4 M€



- Hors cessions, le niveau d'épargne 2024 est de **11,3%** (avec cessions : 12%), il atteint **7,4 M€**.
- Après remboursement de la dette, il reste **3,5 M€** pour financer les investissements du budget principal (23,5 M€ réalisés en 2024).
- Le niveau d'épargne minimum préconisé par les Chambres Régionales des Comptes est de **15%** et la moyenne nationale était à 19% en 2023.

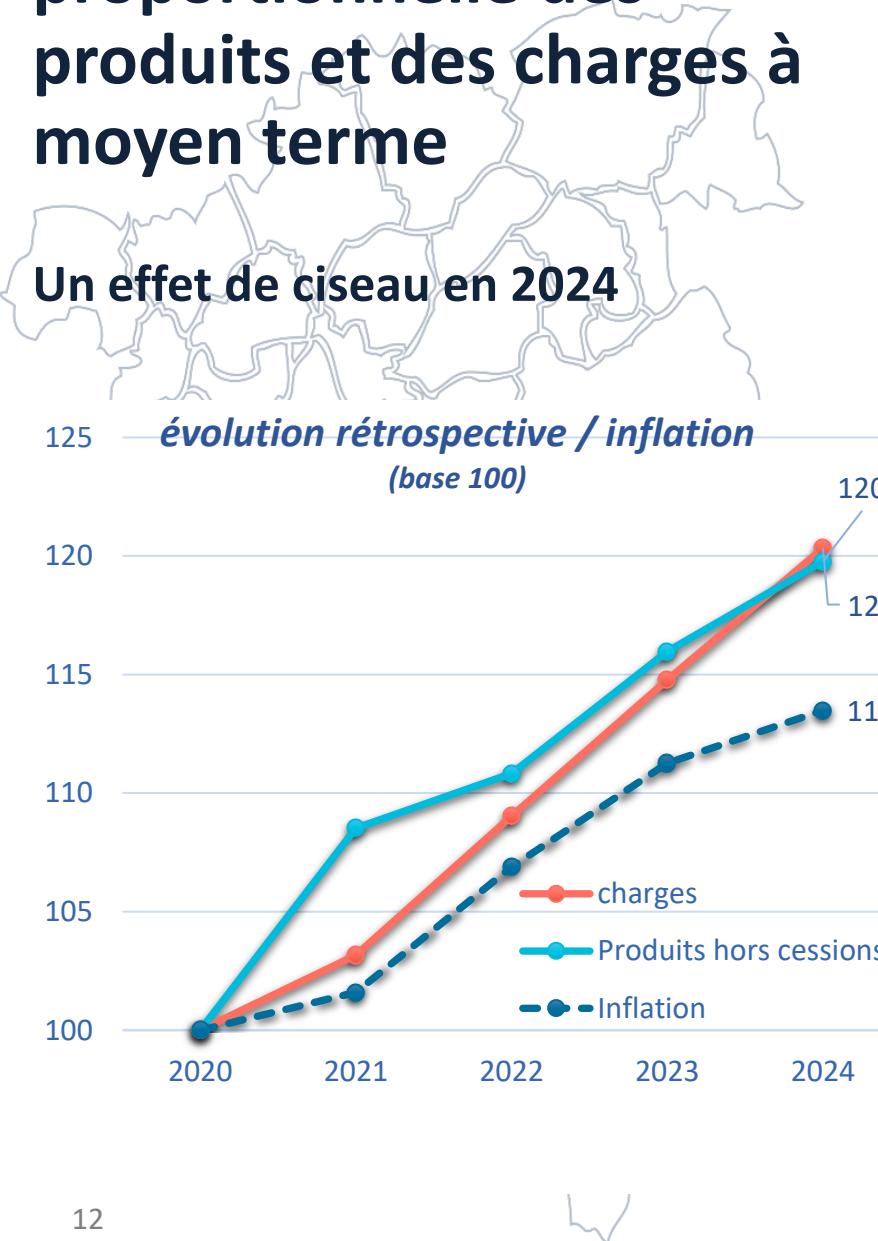
Un délai de désendettement qui augmente pour atteindre 7,8 ans

(Budget principal - pré CA 2024)



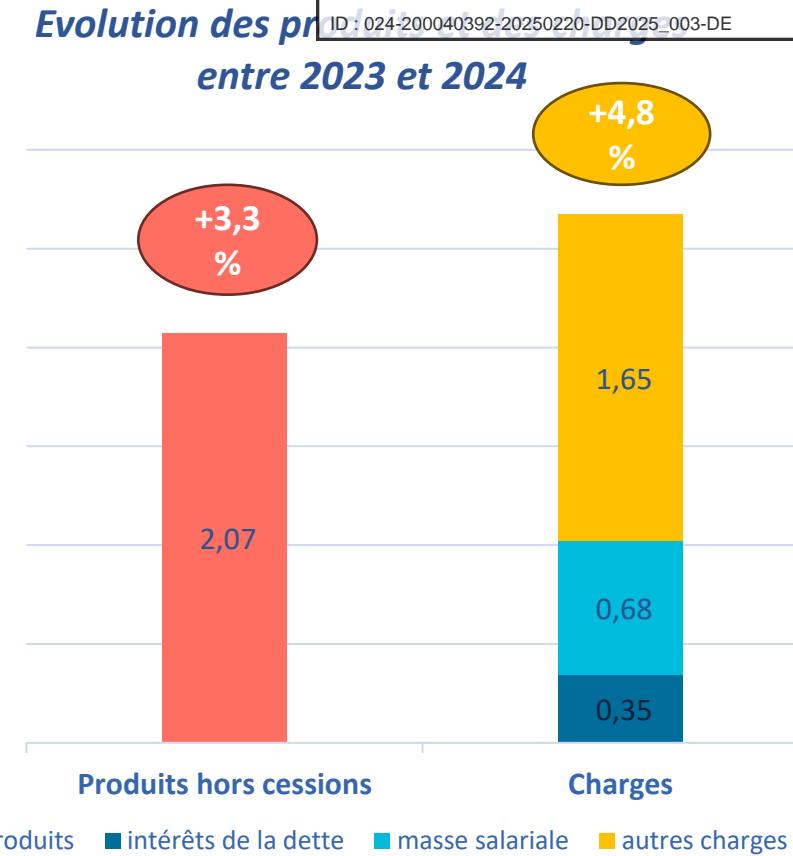
- Le délai de désendettement est de **7,8 ans** (7,4 ans en incluant les cessions).
- La progression des ratios de désendettement s'explique par l'ambition portée sur le niveau des investissements et donc par la progression de l'encours de dette (de 29,91 à 57,6 M€ en 5 ans sur le budget principal).
- Les « contrats de Cahors » fixaient un seuil d'alerte à 12 ans.
- Le taux d'endettement du budget principal est de 88%, la moyenne nationale étant de 76,1%.

Une croissance proportionnelle des produits et des charges à moyen terme



- Sur le budget principal, malgré la dynamique positive des produits, en 2024, la croissance des charges est supérieure, générant ainsi un effet ciseau.

- Globalement, pour les inter-communalités les prévisions moyennes sont :
 - + 3,8% pour les charges,
 - + 2,8% pour les produits.



Une structure de fonctionnement dynamique mais très rigide

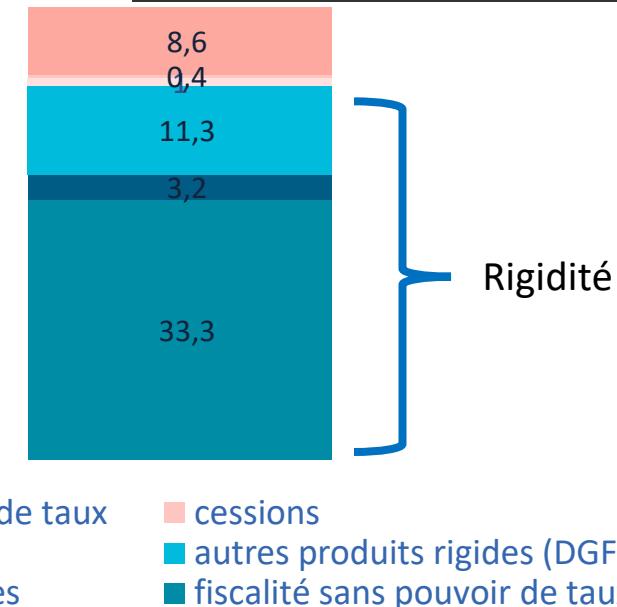
(budget principal)

- Bien que globalement dynamiques **81% des produits sont rigides** : TVA, DGF, CFE, CAF, FPIC, remboursements sur rémunérations...
- Pour d'autres, des difficultés de modulations demeurent (engagements contractuels, liaisons de taux),
- Des possibilités d'évolution demeurent pour quelques redevances (taxe de séjour, piscines, ALSH, gens du voyage) et impôts (Taxes foncières et d'habitation, avec liaison).

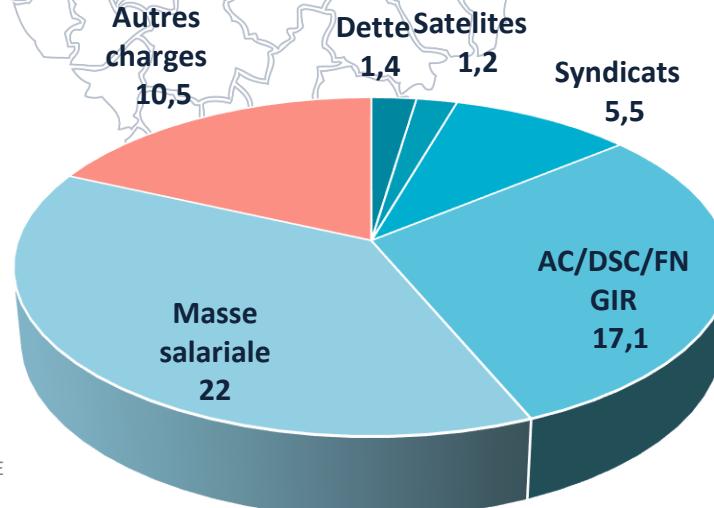
Les produits : 65,7 M€

Les produits

Envoyé en préfecture le 17/03/2025
Reçu en préfecture le 17/03/2025
Publié le
ID : 024-20040392-20250220-DD2025_003-DE



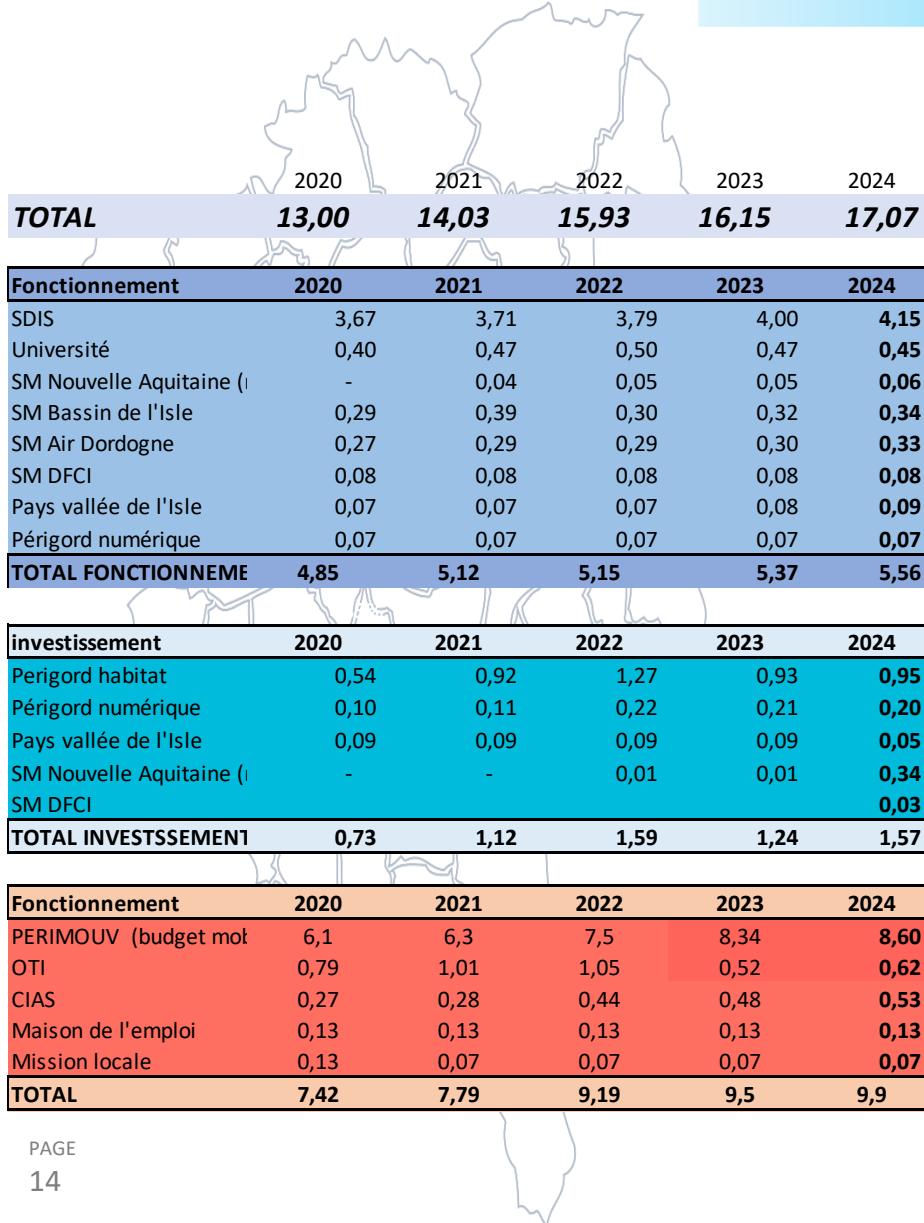
■ fiscalité avec pouvoir de taux
■ cessions
■ Redevances libres
■ autres produits rigides (DGF...)
■ fiscalité sans pouvoir de taux



Les charges : 57,8 M€

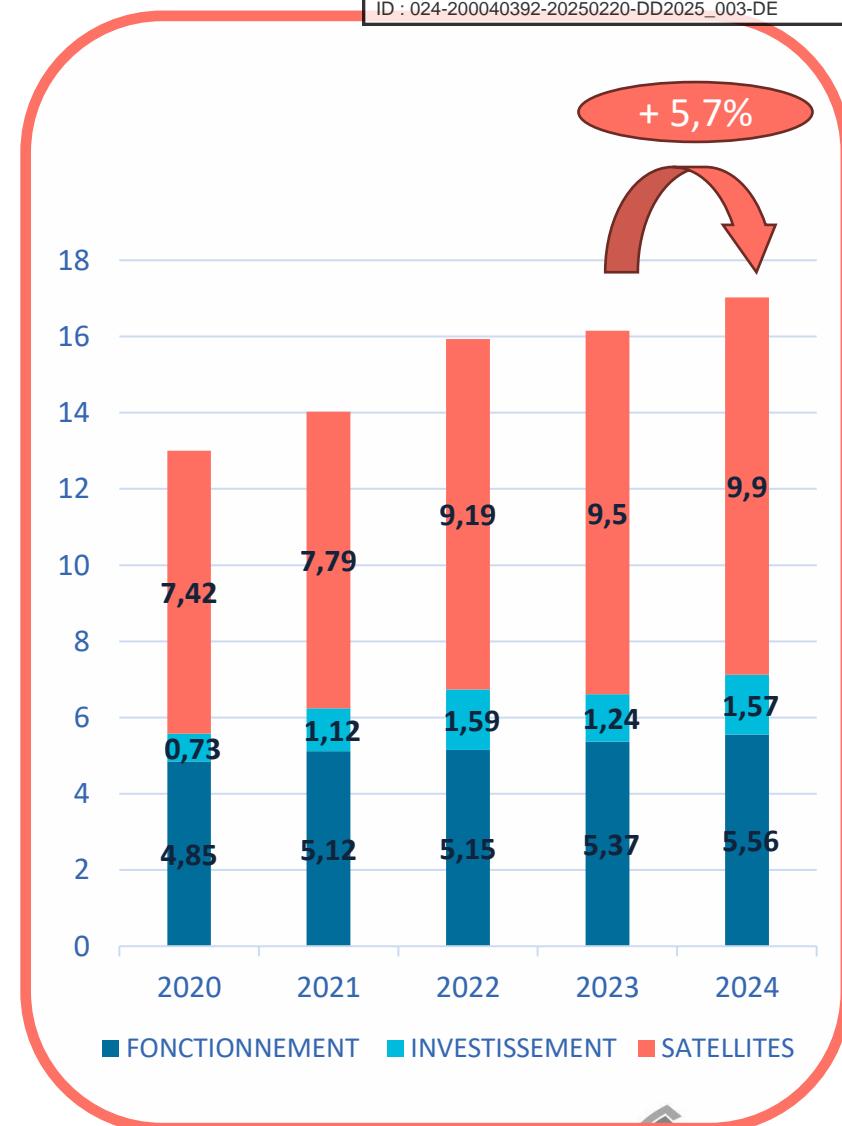
- Les charges non rigides représentent 19% des dépenses réelles de fonctionnement soit 11 M€.
- Le budget principal porte la masse salariale des budgets annexes pour 1,68 M€, ce qui accentue leur part sur les charges de ce seul budget.

Les participations dans les organismes



17 M€

- Le Grand Périgueux a contribué à hauteur de **17 M€** au budget d'organismes publics tiers, dont ses satellites, en 2024.
- Ces contributions sont globalement en hausse de **5,7% en 2024**.
- Ainsi, sur le budget principal ces charges représentent 10% des dépenses de fonctionnement.



Les relations financières entre le GP et les communes

Une année record pour les fonds de concours aux communes : 61 projets pour 2 M€

(dont le stade de Périgueux et la maison de santé de Sanilhac)



Un solde de réversement de 16,7 M€ au profit des communes

Envoyé en préfecture le 17/03/2025
Reçu en préfecture le 17/03/2025
Publié le
ID : 024-20040392-20250220-DD2025_003-DE



Attributions de compensation : 13,6 M€

Dotation de solidarité comm. : 1,5 M€

Fonds de concours aux communes : 2 M€

Partage du produit fiscal sur les ZAE : 0,4 M€

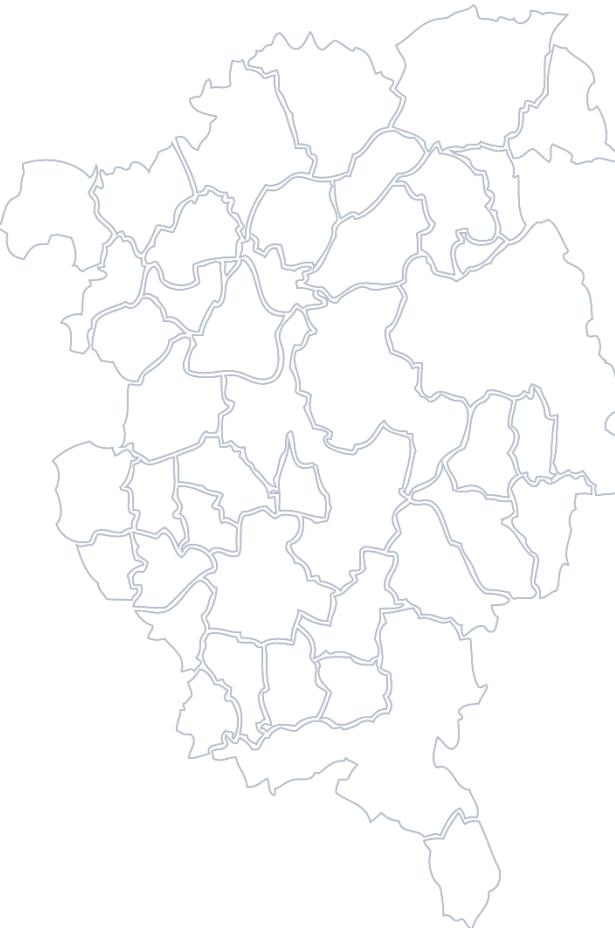
1,29 M€

FPIC

1,57 M€

En plus des contingents, les AC et la DSC participent au fort taux de rigidité des charges de fonctionnement du budget principal.

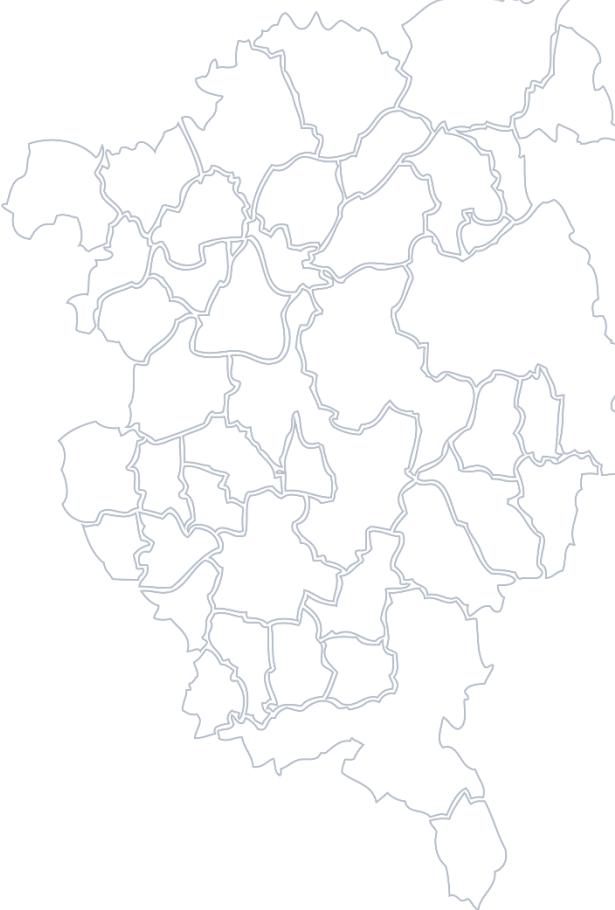
L'endettement



Budget	Encours au 31/12/2023	Encours au 31/12/2024	Evolution
Principal	47,87	57,63	+ 20%
Assainissement	30,06	30,39	+ 1%
Mobilité	23,75	23,61	-0,6%
ZAE	0,97	0,71	-27%
Immobilier*	1,78	7,66	+330%
Total	104,26	120,00	+15 %

- Globalement, en 2024, la dette a progressé de **15,57 M€**, afin de financer 44,8 M€ d'investissements.
 - En 2024, l'agglomération a remboursé 7,2 M€ de capital.
 - La dette est « sûre » et à taux faible, avec **86% de taux fixes et un taux moyen de 2,68%**.
- * L'augmentation de la dette du budget Immobilier est liée aux projets FEDD et Gendarmerie de Vergt, générateurs de recettes de loyers par ailleurs.

Synthèse sur la situation financière



- L'analyse rétrospective montre que depuis 2019, dans des contextes difficiles (COVID puis inflation), le niveau de l'épargne se tient, même s'il se réduit un peu en 2024 sous l'effet d'une dynamique de charges plus soutenue qu'antérieurement.
- Malgré cela, l'agglomération a pu réaliser des investissements très conséquents pour le territoire, tout en gardant des ratios de gestion corrects.
- Cependant et compte tenu des incertitudes nationales, l'inscription du budget 2025 dans une forme de sobriété est nécessaire, afin notamment de réduire la croissance de la dette, mais aussi d'améliorer le taux d'épargne.

Envoyé en préfecture le 17/03/2025

Reçu en préfecture le 17/03/2025

Publié le

S²LO

ID : 024-200040392-20250220-DD2025_003-DE

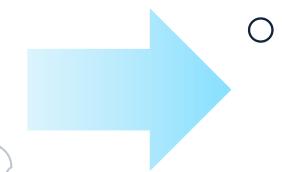


L'ELABORATION D'UN PLAN DE SOBRIETE FINANCIERE



Les mesures sur les Ressources Humaines

- 5,5 ETP en 2024
(hors ALSH et EAJE)



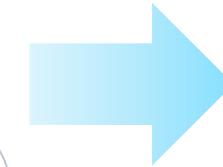
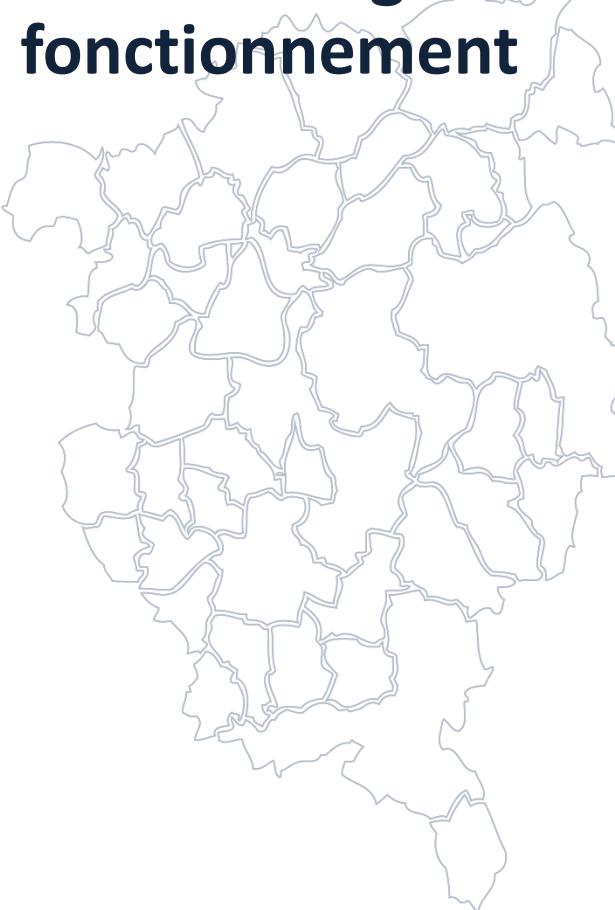
- Au terme de l'année 2024, hors les services de la petite enfance ou de l'enfance dont les taux d'encadrement sont au plus juste, l'agglomération n'a pas remplacé 6,5 agents et a renoncé à un recrutement prévu. Parallèlement, 2 nouveaux postes sont créés.
- Ainsi, 5,5 postes n'ont pas été pourvus, sur un effectif de 200 (hors ALSH et EAJE), soit 2,75% et une économie nette de 210 000€.



Pour 2025, poursuite de l'examen, au cas par cas, en mesurant l'impact sur le service rendu, de la pertinence :

- des remplacements après départs,
- des renouvellements de contrats.

Les mesures sur les charges de fonctionnement



**706 000€
d'économies
ou de non
dépenses**

notamment

Service ou mission	Chapitre	Exemples de mesures de sobriété intégrées dans les OB	chiffrage 2025
MOBILITE	65	Baisse de la subvention à PERIMOUV	150 000 €
RH	011	Décalage étude dématérialisation	40 000 €
ECONOMIE	65	Baisse de la subvention à l'OTI	40 000 €
ECONOMIE	65	Baisse de la participation au SMAD (Bassillac)	40 000 € 141 000 en année pleine
URBANISME	011	Pas de nouvelles études d'aménagement après celle du parc des expos	35 000 €
ENFANCE	012	Diminution de l'intérim	30 000 €
ECONOMIE	65	Lissage de la subvention à digital valley	30 000 €
ECONOMIE	65	Diminuer les subventions aux associations et le coût des adhésions	20 000 €

Les mesures sur les investissements projetés : un lissage des opérations

D'un niveau envisagé à 41 M€ (OB avant plan de sobriété) sur le seul budget principal, à 24 M€

Prévu

Lissé

Envoyé en préfecture le 17/03/2025

Prévu

Lissé

S²LO

Reçu en préfecture le 17/03/2025
Publié le

ID : 024-20040392-20250220-DD2025_003-DE

Objet du programme	CP 2025	Proposition
Réfection RD 5 E2	60 000 €	0 €
Procédures PLUI	354 000 €	100 000 €
itinéraires alternatifs	5 170 000 €	4 000 000 €
Gymnase de Sarliac	637 200 €	637 200 €
Ilôt Saint Gervais	540 000 €	250 000 €
Etang du rasier	825 000 €	825 000 €
Voirie EPICENTRE	84 000 €	84 000 €
Amélioration du réseau Eau Pluviale	750 000 €	400 000 €
Silôt	10 504 000 €	9 000 000 €
Pôle enfance de Savignac	528 000 €	110 000 €
Centre de loisirs d'Antonne	948 000 €	500 000 €
Centre de loisirs du Change	561 600 €	50 000 €
Aquacap - réparation	9 336 000 €	150 000 €
Piscine de Boulazac Isle Manoire	30 000 €	0 €
Réfection piscine de Sorges		330 000 €
Neufont	624 000 €	450 000 €
Total investissements directs	31 142 280 €	16 886 200 €

Politique	Objet du programme	CP 2025	Proposition
HABITAT		2 832 338 €	1 700 000 €
AIDE AUX ENT.		912 500 €	500 000 €
FONDS DE CONCOURS	dont stade Périgueux	1 302 000 €	900 000 €
UNIVERSITE	campus connecté	62 500 €	62 500 €
SANTE	Fonds démographie médicale	100 000 €	50 000 €
FONDS ECOLO		250 000 €	250 000 €
TOURISME		563 225 €	200 000 €
Total investissements indirects		6 022 563 €	3 662 500 €



Au total sur le budget principal :

- 24 M€ (contre 36,3 M€ au budget primitif 2024)
- Un besoin d'emprunt de 13 M€ (contre 20,4 au budget primitif 2024)



Envoyé en préfecture le 17/03/2025

Reçu en préfecture le 17/03/2025

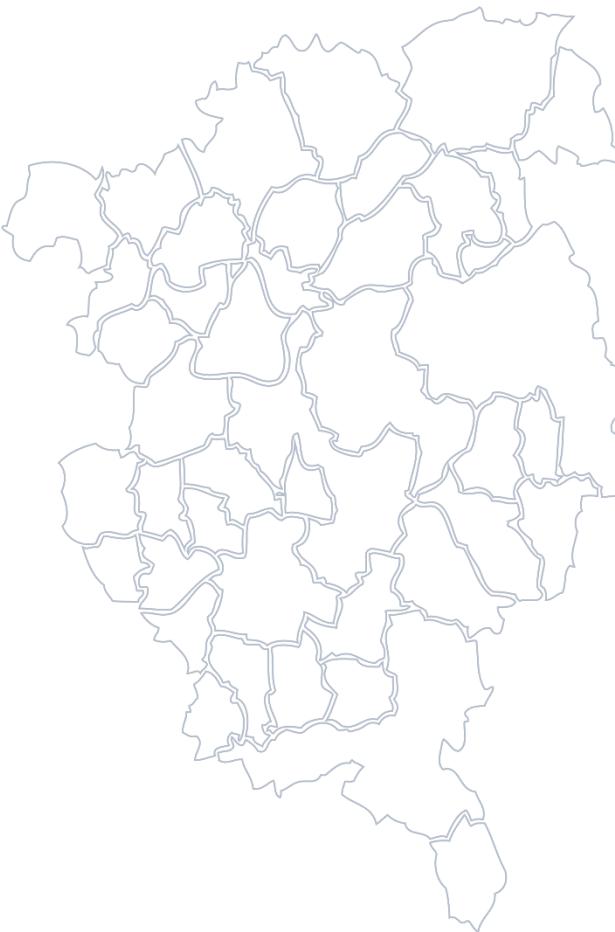
Publié le

S²LO

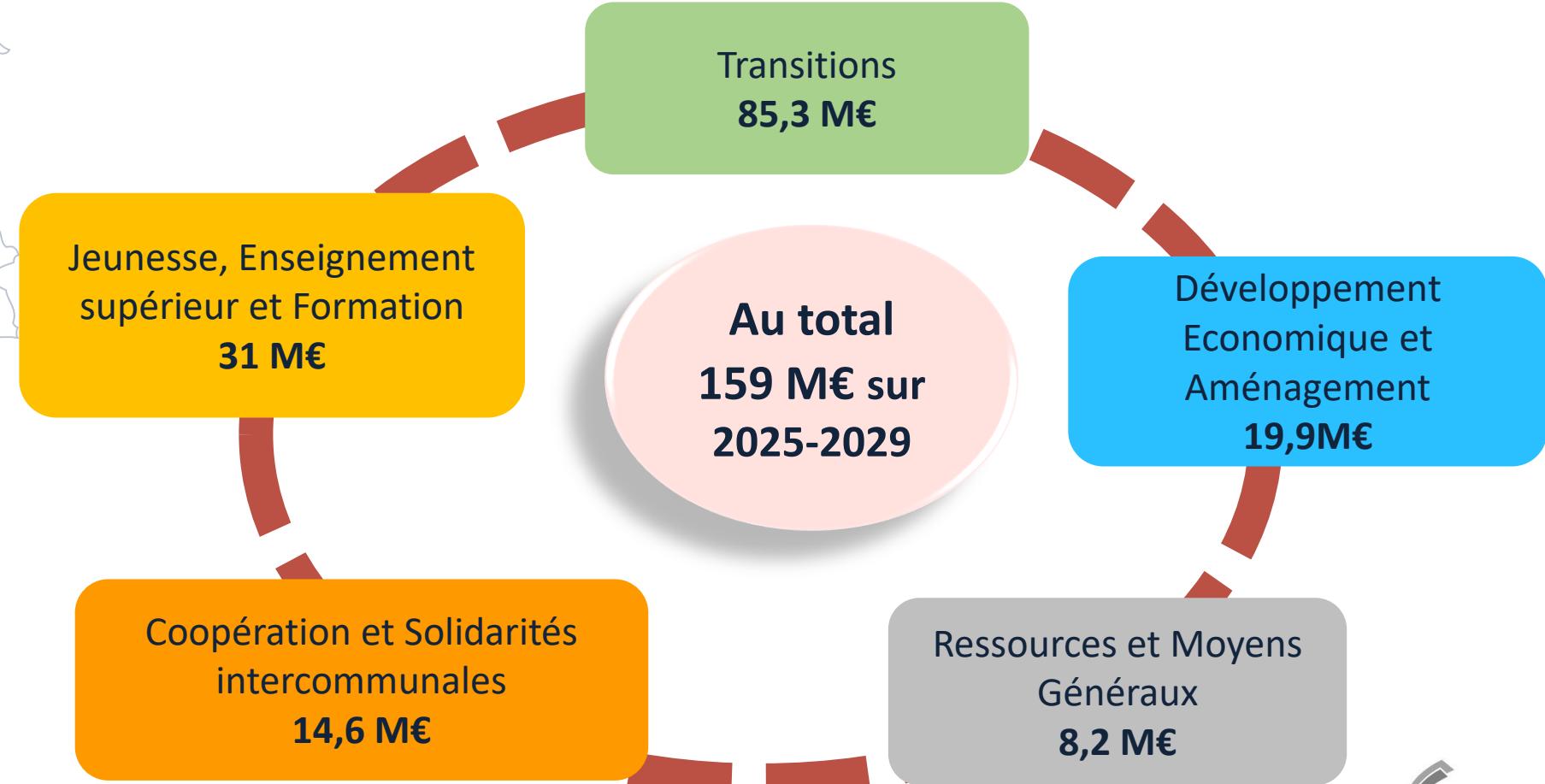
ID : 024-200040392-20250220-DD2025_003-DE

LE PLAN D'INVESTISSEMENT

Une ambition toujours forte



- Le plan pluriannuel d'investissement (PPI) compte 159 M€ sur 2025-2029 (tous budgets).
- Le champ des transitions écologiques constitue l'essentiel des projets.



Les principales opérations au PPI (AP)



Ressources et Moyens Généraux 8,2 M€

- ✓ Attr. de compensation d'investissement : 4,45 M€
- ✓ Informatique : 1,23 M€
- ✓ Patrimoine : 1,25 M€
- ✓ .../

Transitions 85,3 M€

- ✓ Réhabilitations des réseaux et stations d'assainissement : 31,4 M€
- ✓ Centre de la mobilité : 16 M€
- ✓ Acquisitions de bus : 12,5 M€
- ✓ Infrastructures de mobilité douce : 12 M€
- ✓ Étang du Rosier : 0,9 M€
- ✓ Eaux pluviales : 3,3 M€
- ✓ .../

Jeunesse, Enseignement supérieur et Formation 31 M€

- ✓ Le Sîlot : 8,5 M€
- ✓ Rénovation de l'Aquacap : 13 M€
- ✓ Gymnase à Sarliac : 0,53 M€
- ✓ Plan crèches et ALSH : 7,9 M€
- ✓ .../

Développement Economique et Aménagement 19,9 M€

- ✓ Ilôt St Gervais : 1 M€
- ✓ Itinéraire alternatif MARIVAL : 3,7 M€
- ✓ Aide à la rénovation thermique des bâtiments éco : 1,1 M€
- ✓ Neufont : 0,4 M€
- ✓ .../

Coopération et Solidarités intercommunales 14,6 M€

- ✓ Fonds de solidarité : 2,4 M€ + supplément écologique : 1 M€
- ✓ Fonds de concours « stade Francis Rongières » : 0,9 M€
- ✓ Gendarmeries (Sorges) : 4,8 M€
- ✓ Office public HLM : 3 M€
- ✓ Aide aux bailleurs privés : 2 M€
- ✓ Amélia 3 : 1,3 M€
- ✓ .../

Envoyé en préfecture le 17/03/2025

Reçu en préfecture le 17/03/2025

Publié le

ID : 024-200040392-20250220-DD2025_003-DE

Envoyé en préfecture le 17/03/2025

Reçu en préfecture le 17/03/2025

Publié le

S²LO

ID : 024-200040392-20250220-DD2025_003-DE

LA PROSPECTIVE FINANCIERE



Le budget principal :

Les hypothèses du modèle de la prospective



- A ce stade, le modèle présenté ne comporte **pas d'évolution**, il s'appuie sur les hypothèses d'inflation du « plan budgétaire et structurel à moyen terme 2025-2029 ».
- L'évolution des **bases foncières** s'appuie sur l'inflation n-1, elle sera de **1,7%** en 2025 (+350 000€, hors évolution physique).
- Conformément à la loi de finances le produit de la TVA est **gelé en 2025** (pour un manque à gagner de +350 000€).
- Les **charges de personnel évoluerait de 1%** en 2025 (+0,240M€), hors revalorisation du taux de CNRACL, ensuite elles sont calées sur l'inflation et prennent en compte les modifications de niveaux de services (ouverture ALSH...).
- L'évolution récemment décidée du taux de cotisation CNRACL est intégrée dans la prospective (+0,250M€ en 2025 jusqu'à +1M€ par à compter de 2028). Elle porte le taux d'augmentation de la masse salariale de **1% à 2,15%**.
- Pour 2025, il est intégré la vente pour **1,3M€ d'un terrain sur EPICENTRE**.

Perspective de l'inflation dans le plan budgétaire et structurel à moyen terme,



2025	2026	2027	2028
1,8%	1,75%	1,75%	1,75%

Le budget principal

Un budget en baisse

Un autofinancement en hausse
sous l'effet des mesures de
sobriété



	Budget 24	Pré CA 2024	OB 25	Evolution
<i>Recettes de fonctionnement</i>	64.80	65.15	65.7	+1.4%
<i>Dépenses de fonctionnement</i>	57.28	56.43	57.6	+0,7%
<i>Charge de la dette</i>	1.41	1.36	1.6	+13,4%
Épargne brute courante (RF-DF)	6.11	7.36	6,6	+8%
<i>Cessions d'actifs</i>	0.5	0.44	1.3	
Épargne brute	6.61	7.80	7,8	+18%
<i>Capital de la dette</i>	4.30	4.29	5.0	
Épargne nette	2,31	3.51	2.7	+21%
<i>Ressources propres d'investissement</i>	20.39	14.86	13,1	-35,6%
<i>Emprunts</i>	13.32	13.25	13.2	-1,2%
<i>Dépenses d'Investissement hors dette</i>	27.59	23.53	23.6	-14,5%
Total du budget	90.58	85.61	87,6	-3%

- Un budget principal globalement en baisse de près de 3% (-3M€)
- Une évolution des dépenses de fonctionnement inférieure à l'inflation prévisionnelle (+0,7% pour les charges courantes, + 13,4% pour les charges financières ; + 0,9% toutes charges cumulées)
- Une hausse de l'épargne brute.
- Une baisse des investissements.
- Un endettement supplémentaire de l'ordre de 8M€.

Envoyé en préfecture le 17/03/2025

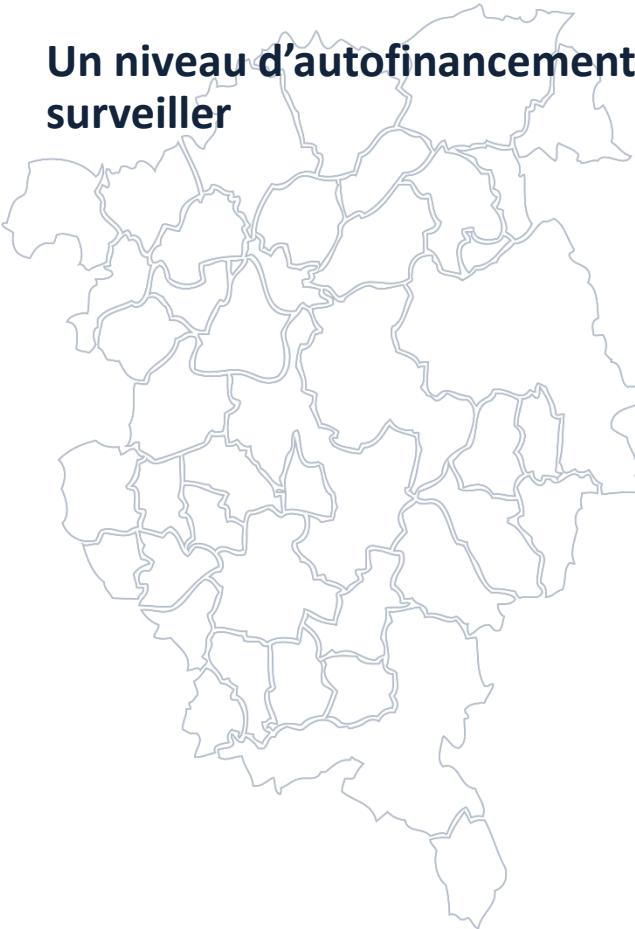
Reçu en préfecture le 17/03/2025

Publié le
ID : 024-200040392-20250220-DD2025_003-DE

S²LO

Le budget principal

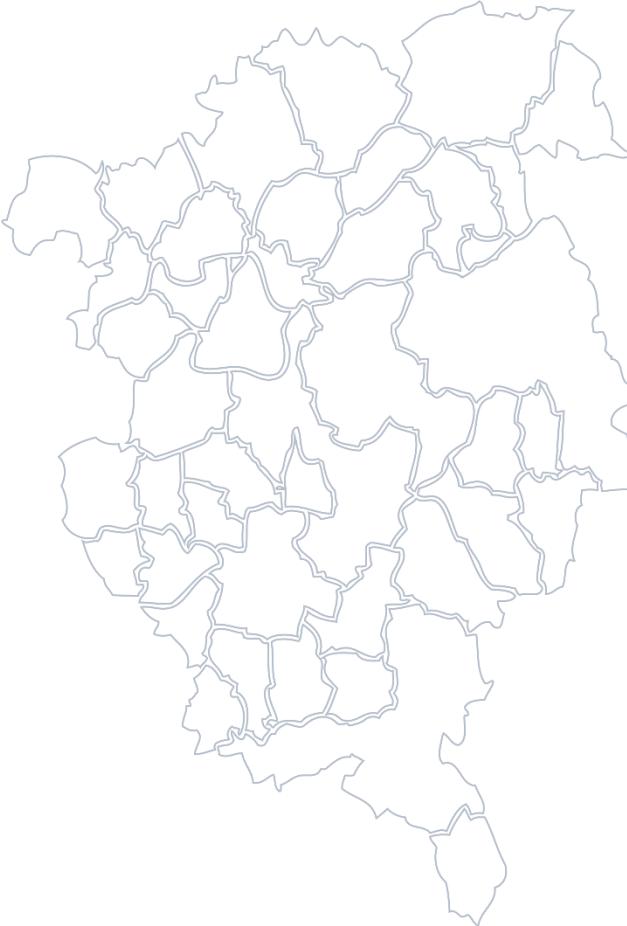
Un niveau d'autofinancement à surveiller



Budget principal	OB 2025	OB 2026	OB 2027	OB 2028	OB 2029	S ² LO
<i>Recettes de fonctionnement</i>	65,7	66,7	68,2	69,1	70,2	
<i>recettes exceptionnelles et cessions</i>	1,3	-	2,0	-	-	
<i>Dépenses de fonctionnement</i>	57,6	58,6	60,0	60,7	61,2	
<i>Total intérêts de la dette</i>	1,6	1,7	2,0	2,1	2,2	
Epargne brute (RF-DF)	7,8	6,40	8,30	6,35	6,80	
<i>Total capital de la dette</i>	5,0	5,4	5,8	6,0	6,5	
Epargne nette	2,8	0,97	2,54	0,31	0,30	
<i>Recettes d'Investissement hors emprunt</i>	13,1	13,6	12,3	13,5	9,2	
<i>Emprunts</i>	13,2	15,4	8,6	9,3	2,7	
<i>Dépenses d'Investissement hors dette</i>	23,6	22,3	17,0	14,7	5,9	
Total du budget	87,8	88,0	84,7	83,5	75,8	
<i>Taux d'épargne</i>	9,9%	10%	9%	9%	10%	
<i>Encours au 01/01</i>	58	66	76	79	82	
<i>Encours au 31/12</i>	66	76	79	82	78	
<i>délai de désendettement au 31/12</i>	10,1	12	12	13	11	

- Les produits courants progressent plus vite que les charges courantes sur la période, ce qui permet de maintenir le niveau d'épargne, même si la charge de la dette augmente;
- La structure de financement permet de soutenir un PPI à 73M€ HT;
- Dans le cadre législatif et fiscal actuel, le délai de désendettement serait au-dessus du niveau requis dans « les contrats de Cahors » en 2028.

Le financement de l'investissement



- Dans le cadre législatif et fiscal actuel, sur le budget principal, les investissements seraient financés à hauteur de :
 - ✓ 10% par l'épargne,
 - ✓ 33% par des ressources propres d'investissement,
 - ✓ 57% par la dette.
- La dette progresserait de 20M€ sur la période (+35%).

Le budget ZAE

La reconstitution des stocks de terrains pour accueillir de nouvelles entreprises



Envoyé en préfecture le 17/03/2025

Reçu en préfecture le 17/03/2025

Publié le

S²LO

ID : 024-200040392-20250220-DD2025_003-DE

ZAE	OB 2025	OB 2026	OB 2027	OB 2028	OB 2029
<i>Recettes de fonctionnement</i>	3,19	1,46	1,71	1,28	0,93
<i>Dépenses de fonctionnement</i>	7,26	2,68	1,32	1,26	0,60
<i>total Intérêts de la dette</i>	0,01	0,10	0,14	0,14	0,05
<i>Epargne brute (RF-DF)</i>	- 4,09	- 1,32	0,25	- 0,12	0,28
<i>total Capital de la dette</i>	0,21	0,28	0,36	0,36	0,38
<i>Epargne nette</i>	- 4,30	- 1,59	- 0,10	- 0,48	- 0,11
<i>Emprunts</i>	4,30	1,59	0,10	0,48	0,11
Total du budget	7,49	3,06	1,81	1,76	1,04
stocks au 01/01	10,51	14,58	15,80	15,40	15,38
stocks au 31/12	14,58	15,80	15,40	15,38	15,05
dette au 01/01	0,71	4,80	6,12	5,87	5,98
dette au 31/12	4,80	6,12	5,87	5,98	5,71

- La prospective compte notamment la cession du terrain pour la clinique du parc en 2025.
- Le Grand Périgueux ne dispose à ce jour que de 13 ha de terrains commercialisables, dont 4,5 ha sous promesse de vente.
- 16 ha sont en cours de production dont environ 12 ha pour Cr  @vall   Est, dont le d  marrage des travaux est ´ ce jour bloqu   du fait du trafic actuel sur la bretelle de sortie de l'autoroute.

Le budget immobilier d'entreprises

Il porte essentiellement les projets liés aux bâtiments loués à des tiers privés et aux gendarmeries.

<i>Immobilier d'entreprises</i>					
<i>Immobilier</i>	<i>OB 2025</i>	<i>OB 2026</i>	<i>OB 2027</i>	<i>OB 2028</i>	<i>OB 2029</i>
<i>Recettes de fonctionnement</i>	0,41	0,44	0,53	0,53	0,53
<i>Dépenses de fonctionnement</i>	0,09	0,09	0,09	0,08	0,08
<i>Total intérêts</i>	0,22	0,27	0,32	0,31	0,31
<i>Epargne brute (RF-DF)</i>	0,10	0,08	0,11	0,13	0,14
<i>Capital de la dette</i>	0,34	0,47	0,63	0,64	0,67
<i>Epargne nette</i>	-	0,23	-	0,52	-
<i>Recettes d'Investissement hors emprunt</i>	1,85	0,48	2,45	0,11	0,13
<i>Emprunts</i>	1,5	3,1	-	0,3	0,5
<i>Dépenses d'Investissement hors dette</i>	2,19	3,07	1,64	0,02	-
<i>Total du budget</i>	2,83	3,90	2,69	1,05	1,06
<i>Taux d'épargne</i>	25%	19%	22%	25%	26%
<i>dette au 01/01</i>	8	9	11	11	11
<i>dette au 31/12</i>	9	11	11	11	10
<i>délai de désendettement au 31/12</i>	85	141	95	80	76

- Ce budget étant juste à l'équilibre, il conviendra d'être attentif à une juste fixation des loyers et au taux de recouvrement maximal.
- Les projets immobiliers sont générateurs de loyers qui permettent un équilibre d'opération à terme.

Le budget assainissement

L'équilibre réel du budget reste à surveiller.



Assainissement						Envoyé en préfecture le 17/03/2025 Reçu en préfecture le 17/03/2025 Publié le S²LO ID : 024-20040392-20250220-DD2025_003-DE
Assainissement	<i>OB 2025</i>	<i>OB 2026</i>	<i>OB 2027</i>	<i>OB 2028</i>	<i>OB 2029</i>	
<i>Recettes de fonctionnement</i>	5,53	5,66	5,77	5,87	5,98	
<i>Dépenses de fonctionnement</i>	2,62	2,67	2,26	2,30	2,34	
<i>total Intérêts de la dette</i>	0,84	0,90	1,01	1,09	1,06	
<i>Epargne brute (RF-DF)</i>	2,07	2,09	2,49	2,47	2,58	
<i>total Capital de la dette</i>	2,25	2,51	2,82	3,08	3,08	
<i>Epargne nette</i>	- 0,19	- 0,41	- 0,32	- 0,60	- 0,50	
<i>Recettes d'Investissement hors emprunt</i>	2,71	3,28	3,00	2,49	2,47	
<i>Emprunts</i>	5,97	6,69	5,55	6,08	8,50	
<i>Dépenses d'Investissement hors dette</i>	6,87	7,50	6,14	5,48	8,00	
Total du budget	12,59	13,57	12,23	11,95	14,48	
Taux d'épargne	37%	37%	43%	42%	43%	
dette au 01/01	30	34	38	41	44	
dette au 31/12	34	38	41	44	49	
délai de désendettement au 31/12	17	18	16	18	19	

- Le niveau d'autofinancement brut et le délai de désendettement sont corrects pour un budget supportant des investissements de long terme.
- Malgré les mesures de redressement récemment votées, le poids de la dette issue du transfert de la compétence en 2020, pèse sur l'épargne nette.

Le budget mobilité



Envoyé en préfecture le 17/03/2025

Reçu en préfecture le 17/03/2025

Publié le

ID : 024-200040392-20250220-DD2025_003-DE



Prospective budget Mobilités

Mobilités	OB 2025	OB 2026	OB 2027	OB 2028	OB 2029
<i>Recettes de fonctionnement</i>	16,27	16,54	17,01	17,28	17,56
<i>Dépenses de fonctionnement</i>	10,95	11,14	11,66	11,88	12,04
<i>Intérêts de la dette</i>	0,58	0,59	0,65	0,82	0,79
Epargne brute (RF-DF)	4,73	4,81	4,69	4,59	4,73
<i>Capital de la dette</i>	2,12	2,12	2,32	2,32	2,32
Epargne nette	2,61	2,70	2,37	2,27	2,41
<i>Recettes d'Investissement hors emprunt</i>	5,53	6,47	6,53	4,69	4,59
<i>Emprunts</i>	1,45	4,00	8,19	8,02	3,10
<i>Dépenses d'Investissement hors dette</i>	9,08	8,43	12,28	10,29	5,51
Total du budget	22,74	22,27	26,91	25,30	20,66
Taux d'épargne	29%	29%	28%	27%	27%
Encours au 01/01	24	23	25	31	36
Encours au 31/12	23	25	31	36	37
délai de désendettement au 31/12	5	5	7	8	8

- L'évolution notable des dépenses de fonctionnement en 2027 est liée à la mise en service du centre de la mobilité et au déploiement de nouveaux services, en cours de chiffrage.
- Dans ces conditions, le budget peut porter 46 M€ d'investissements, dont les voies vertes cyclables, tout en conservant des bons ratios de gestion.



Envoyé en préfecture le 17/03/2025

Reçu en préfecture le 17/03/2025

Publié le

S²LO

ID : 024-200040392-20250220-DD2025_003-DE

LES EFFECTIFS ET LA MASSE SALARIALE



L'évolution de la masse salariale :

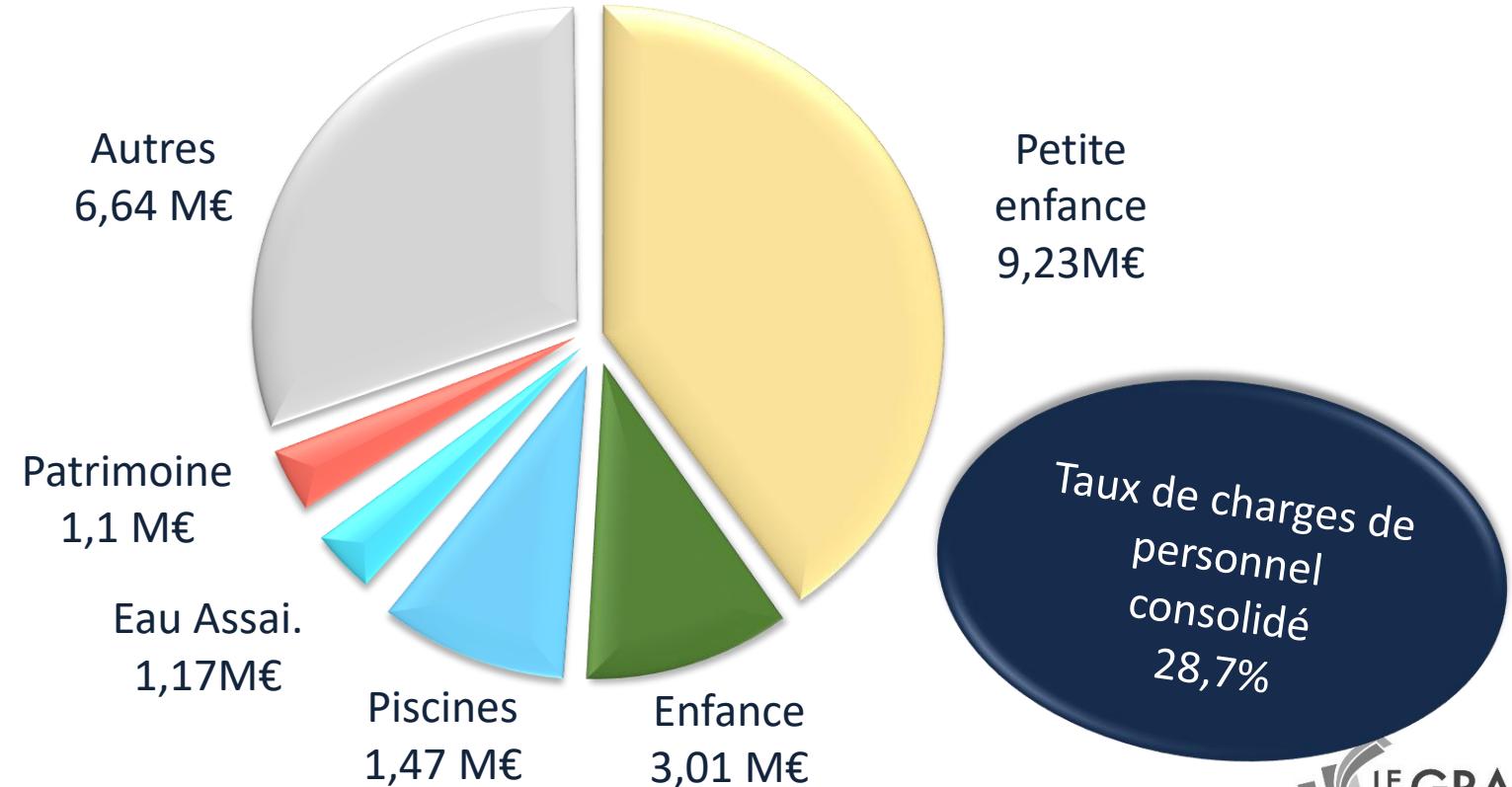
22,87 M€

+2,15% en prévision



Coût salarial moyen
45 159€

- Hors l'impact de l'augmentation des cotisations à la CNRACL depuis le 1er janvier 2025, les efforts réalisés en 2024 auraient permis de faire tenir la masse salariale tenue à 1%.
- L'évolution des taux de CNRACL est désormais prévue sur 4 ans, soit + 38% à terme (+1M€ pour le GP), et une évolution annuelle de +9,5%, soit 0,25M€ chaque année à effectif constant.
- Dès lors, en 2025, la masse salariale progressera de 2,15%.



La répartition des effectifs

484

agents au service du territoire.

En 2025, une création de poste est prévue pour le suivi du projet du village seniors Vergt (contrat de projet).

